

Orano – Projet d’extension de l’usine d’enrichissement d’uranium Georges Besse 2

Concertation préalable du 1^{er} février au 9 avril 2023

Rencontre de proximité #2 Marché de Bollène

Le 17 février de 8h30 à 12h sur le marché de Bollène, place du 18 juin 1940

Représentants du maître d’ouvrage :

- Gille CREST, responsable communication externe et relations publiques, Orano
- Alain LEFEVRE, équipe projet GB2, Orano
- Wilfried HUET, chargé de communication et relations publiques, Exyris
- Léo NORMAND, chargé de concertation, PARIMAGE

Garant de la CNDP : Denis CUVILLIER

Nombre de personnes rencontrées : 43

Nombre de documents distribués : environ 85 dépliantes et 20 dossiers

Temps : Sec, froid et ensoleillé.

Principaux thèmes d’échanges

La majorité des participants sont favorables au projet, certains n’ont « pas d’avis » ou posent des questions. Aucune personne rencontrée ne se positionne contre le projet.

De nombreux participants indiquent avoir eux-mêmes travaillé sur le site, ou avoir un proche qui y travaille / y a travaillé.

Deux personnes demandent si le projet sera construit sur les emprises actuelles du site nucléaire ou impliquera une augmentation de sa taille :

- « Ça va prendre du terrain ou c’est construit au sein de l’existant ? » ; « Ça ne déborde pas du site ? »
 - Réponse : L’extension est construite à l’intérieur des emprises Orano actuelles, dans la continuité de l’usine Georges Besse 2 Nord actuelle. Un terrain était prévu à cet effet dès la construction de l’usine.

Plusieurs personnes posent également des questions sur le trafic et les déchets supplémentaires générés par le projet. Sur la question des déchets, une participante s’interroge sur le site de stockage de Clansayes / La Garde-Adhémar : « quels types de déchets y sont stockés, est-ce que le site est encore en utilisation, que va-t-on faire de tous ces déchets ? »

- Réponse post-rencontre : Les éléments sont précisés dans le dossier de concertation (page 58) en ligne sur [le site de la concertation](#). Il est à noter que les principaux déchets sont des déchets conventionnels ou technologiques (gants usagés, tenues usagées, équipements et pièces de rechanges suite à maintenance,...). Ils sont de très faible activité. Par ailleurs, nous rappelons que le procédé industriel d’enrichissement utilisé à Georges Besse 2 fonctionne en

boucle fermée, sans appel à des effluents liquides. Les pages 51 à 59 du dossier de concertation reprennent les principaux éléments relatifs aux impacts environnementaux.

Une personne, anciennement employée sur le site du Tricastin, s'étonne que le projet ne prévoie pas d'enrichir de l'URT (uranium de retraitement), et estime qu'il est important de commencer à valoriser cette ressource stratégique.

La question des emplois est évoquée par certains participants, demandant combien d'emplois sont créés sur site, quels types d'emplois, ou encore regrettant la pénurie de main d'œuvre qualifiée aujourd'hui en France. Cette thématique est cependant moins centrale que lors du marché précédent à Pierrelatte.

Plusieurs échanges portent également sur l'organisation même de la concertation. Un participant indique qu'il « *trouve que c'est bien que vous [les porteurs de projet et la CNDP] soyez présents pour informer le public* ». Une autre participante demande ce qu'il se passe « *si le public est contre* ».

Enfin, quelques questions sont posées sur des sujets divers :

- « *Ce sera de l'uranium à but militaire ou civil ?* »
 - Réponse : De l'uranium exclusivement à but civil
- « *Pour le refroidissement des centrifugeuses, allez-vous pomper de l'eau ?* »
 - Réponse : Non, la technologie par centrifugeuse fonctionne en circuit de refroidissement fermé et ne pompe pas d'eau dans le milieu naturel.
- « *À quoi correspond le décret ministériel de modification indiqué sur le calendrier ?* »
 - Réponse : Toute installation nucléaire de base a besoin d'une autorisation ministérielle pour être construite, sous la forme d'un Décret d'Autorisation de Création (DAC). Dans le cas de l'extension, un décret de modification du DAC est nécessaire pour la mise en service de l'extension.



Echanges avec les habitants